

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance ordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 9 novembre 2020 à 19 h 30* par le biais de vidéoconférence.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Ginette Nadeau et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs les conseillers Jimmy Descôteaux, Steeve Desmarais et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur Éric Descheneaux, maire, formant le quorum du conseil.

EST ABSENT : Steeve Desmarais, absence motivée - maladie

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : Séance à huis clos due à pandémie de la maladie à coronavirus.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-11-415

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*
Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le point « Affaires diverses » ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2020 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 novembre 2020 ;
05. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 novembre 2020 ;
06. Dépôt des états des revenus et des dépenses au 31 juillet 2020 ;
07. Adoption des comptes payés et à payer ;
08. Période de questions ;

LÉGISLATION

09. Attribution des responsabilités des membres du conseil ;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

10. Dépôt des états financiers 2019 de la Municipalité de Pierreville ;
11. Ventes pour taxes impayés – Autorisation de transmission des dossiers à la MRC de Nicolet-Yamaska ;
12. Ventes pour taxes impayés – Désignation ;
13. Affectation des surplus accumulés – En date du 31 décembre 2019 ;
14. Affectation des surplus accumulés – Diminution des surplus ;

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

15. Régie d'incendie de Pierreville/Saint-François-du-Lac – Approbation du budget 2021 ;
16. Services incendies – Annulation de facturation d'un citoyen ;

SÉCURITÉ CIVILE

17. Glissement de terrain no. 1 – Autorisation de paiement à monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités ;

VOIRIE MUNICIPALE

18. Plan d'intervention – Autorisation de paiement à la firme Avizo Experts-conseils ;

HYGIÈNE DU MILIEU

19. Cours d'eau Lévesque – Demande d'entretien à la MRC de Nicolet-Yamaska ;
20. Mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées – Secteur Notre-Dame – Autorisation de paiement à monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités ;
21. Adoption de règlement – Règlement no. 213-2020 modifiant l'article 23 du règlement no. 191-2019 concernant la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Municipalité de Pierreville ;

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun élément à ce point

AMÉNAGEMENT - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun élément à ce point

LOISIRS ET CULTURE

22. Gestion des bouées – Autorisation de paiement pour le retrait des bouées ;
23. Patinoire – Publication d'offre d'emploi – Préposé à l'entretien ;
24. Centre communautaire – Projet de rénovation phase 2 – Autorisation de paiement à monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités ;
25. Décorations de Noël lumineuses – Mandater Spec-Tech ;
26. Réseau biblio – Réinscription annuelle des membres ;

-
27. Affaires diverses ;
 28. Documents déposés ;
 29. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
 30. Période de questions ;
 31. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2020

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance ordinaire* du 13 octobre 2020, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2020-11-416

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance ordinaire* du 13 octobre 2020 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2020

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance extraordinaire* du 4 novembre 2020, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2020-11-417

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance extraordinaire* du 4 novembre 2020 et d'en autoriser la signature.

05. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2020

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance extraordinaire* du 5 novembre 2020, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2020-11-418

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance extraordinaire* du 5 novembre 2020 et d'en autoriser la signature.

06. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 JUILLET 2020

La secrétaire d'assemblée dépose les états des revenus et des dépenses du 1^{er} janvier 2020 au 31 juillet 2020 de la Municipalité de Pierreville.

07. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 6 novembre 2020 ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-11-419

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire/commis-comptable à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je soussignée *Isabelle Tougas*, secrétaire/commis-comptable pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2020.

Isabelle Tougas

Secrétaire/commis-comptable

Déboursés directs

1	7908	9253-415 Québec inc. (Bailey) - 2e coupe du fauchage des fossés R-2020-10-356	5 130.76 \$
2	7909	Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Glissement terrain rang De L'Ile R-2020-10-353	554.11 \$
3		Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Trottoirs rue Trahan et rang De L'Ile R-2020-10-361	78.91 \$
4		Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Réfection chemin de la Commune et rang Saint-Louis R-2020-10-360	431.52 \$
5		Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Réhabilitation rang Sainte-Anne segments 11-12-13 R-2020-10-359	330.47 \$
6		Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Réhabilitation rang De L'Ile et Haut-De-La-Rivière R-2020-10-362	32.26 \$
7		Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Mise à niveau station d'épuration secteur ND R-2020-10-369	410.29 \$
8		Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Prolongement rue Plamondon R-2020-10-376	82.06 \$
9	7910	Lignes Maska - Lignage des rues R-2020-10-364	8 256.35 \$
10	7911	Groupe 132 inc. - Dos d'âne permanents - rue Thibault, Mgr. Courchesne, 401 Chenal-Tardif R-2020-10-363	4 052.87 \$
11	7912	Therrien Couture Jolicoeur - Honoraires professionnels (Convention bail stationnement Métro) R-2020-10-382	238.00 \$
12	7913	Vacuum Drummond inc. - Hydropression station de pompage R-2020-10-372	3 054.66 \$
13	7914	Desmarais Steeve - Remboursement achat de gants et chandails de travail pour étudiants voirie R-2020-10-354	149.41 \$
14	7915	Verville Linda - Ensemble de plats Tupperware pour offrir en commandite dans les écoles	157.50 \$
15	7916	Entreprise Jean Beaugard - Clôture au garage municipale R-2020-10-355	21 667.44 \$
16	7917	Excavation CRM Pro inc. - Réparation du terrain de soccer R-2020-10-386	3 000.00 \$
17	7918	Beulac Nicole - CCU 23-09-2020 (Martin Desmarais, Éric Desmarais)	25.00 \$
18	7919	Gauthier Serge - CCU 23-09-2020 (Martin Desmarais, Éric Desmarais)	25.00 \$
19	7920	Quadiant Canada Ltée. - Achat de timbres	2 500.00 \$
20	7921	Vidal Maurice - CCU 23-09-2020 (Martin Desmarais, Éric Desmarais)	25.00 \$
Sous-total des factures déjà payées			50 201.61 \$

Kilométrage, dépenses payées avec salaire

1		Isabelle Tougas - Déplacements octobre 2020	8.75 \$
2		Manon Ricard - Déplacements octobre 2020	50.00 \$
3		Sylvain Bardier - Cellulaire septembre 2020, bottes	196.81 \$
4		Richard Fontaine - Cellulaire septembre 2020 + déplacements septembre, octobre 2020	184.89 \$
5		Roy François - Déplacements octobre 2020	40.00 \$
Sous-total des factures déjà payées			480.45 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Téléphones septembre 2020	1 362.19 \$
2		Hydro-Québec - Électricité de septembre 2020	2 612.77 \$
3		Ministre du revenu du Québec - Remises D.A.S. provinciales de octobre 2020	11 776.19 \$
4		Receveur général du Canada - Remises D.A.S. fédérales de octobre 2020	5 192.14 \$
5		RREMQ - Remises du régime de retraite de octobre 2020	5 110.44 \$
6		Sogetel - Services Internet de octobre 2020	18.34 \$
7		Télus Mobilité - Cellulaires maire, dg et municipalité de octobre 2020	174.05 \$
8		Visa Desjardins - Itunes, Microsoft	93.46 \$
9		Gestion Écono Plus inc. - Frais de gps de octobre 2020	40.24 \$
Sous-total des factures déjà payées			26 379.82 \$

Fournisseurs 2020

- \$

1	7922	Boisvert Lyne - Vérificateur (4x), Mégaburo(5x), Costco, Visite ND (5x), Revenu Qc. Trois-Rivières, Buropro	606.03 \$
2		Suite: Saint-Célestin, St-Eulalie, St-Léonard d'Aston pour panneau numérique, budget 2021, lave vitre	
3	7923	Buropro - Photocopies du mois de octobre 2020	157.71 \$
4	7924	Descheneaux Éric - Visite chez Lumicom à Victoriaville (panneau afficheur)	99.55 \$
5	7925	Dépanneur Pierreville - Essence camion pour le mois de octobre 2020	483.09 \$
6	7926	Dépanneur Ultramar - Diesel pour tracteur pour le mois d'octobre 2020	83.24 \$
7	7927	Équipements Raydan - Courroie, fichoire sanitaire, Bougie NGK	148.65 \$
8	7928	Excavation des Iles - Enlèvement des bouées	5 194.09 \$
9	7929	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation de septembre 2020	75.00 \$
10	7930	Martech - Panneaux stationnement interdit	840.47 \$
11	7931	Mégaburo - Chemises roses et jaunes, papier 8.5x11 de couleurs, couverture, agenda	393.17 \$
12	7932	Quadient Canada Ltd. - Contrat timbreuse du 01-12-2020 au 30-11-2021	96.58 \$
13	7933	Normand Bardier - Enlever les quais à ND	385.17 \$
14	7934	Patrick Morin - Débouchoir, éponge, antigel, pile, robinet, raccord et adaptateur 3/4	102.02 \$
15	7935	Services de sécurité ADT Canada inc. - Télésurveillance - vol à l'usine d'épuration des étangs	454.75 \$
16	7936	Protection incendie CFS - Inspection réservoir incendie (4x)	115.89 \$
17	7937	Régie d'eau du Bas Saint-François - Consommation d'eau octobre 2020	16 361.46 \$
18	7938	Régie des déchets Du Bas Saint-François - 11/12 versement quote-part 2020	18 516.01 \$
19	7939	Jeff Dansereau - Frais de déplacements pour service de vignettes à la descente de bateaux	700.00 \$
20	7940	ADN communication - Alertes municipales octobre 2020	75.23 \$
21	7941	Auger automobile Nicolet - Changement d'huile camion Sierra	94.11 \$
22	7942	Bussièrès Josée - Films dvd, collants, trousse, araignées, adhésif pour l'Halloween	324.51 \$
23	7943	Hébergement Web Canada - Web pro + hébergement pierreville.net	148.16 \$
24	7944	Thomson Reuters - Accès à l'information Loi annotée MAJ #50	126.00 \$
25	7945	Excavations Tourigny inc. - Décompte #3 glissement terrain rang De L'Île R-2020-09-309	40 718.17 \$
Sous-total des factures à payer			86 299.06 \$

Total des factures du mois**163 360.94 \$**

08. PÉRIODE DE QUESTIONS

CONSIDÉRANT QUE cette séance est à huis clos due à la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19), il n'y a aucune période de questions.

LÉGISLATION

09. ATTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE chaque année, il y a lieu de réviser la liste des personnes désignées pour siéger aux différents comités municipaux et de procéder aux modifications qui s'imposent à la suite de cette révision ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-11-420

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que s'établisse dorénavant comme suit la liste des personnes désignées pour siéger aux différents comités municipaux, le tout en remplacement de toutes autres nominations antérieures, à savoir ;

- | | | | |
|-----|--|---|---|
| 1. | Voirie et travaux publics | : | L'ensemble du conseil |
| 2. | Assainissement des eaux | : | L'ensemble du conseil |
| 3. | Police | : | L'ensemble du conseil |
| 4. | Loisirs | : | Marie-Pier Guévin-Michaud
Nathalie Traversy
Ginette Nadeau |
| 5. | Jeux d'eau et skate parc | : | L'ensemble du conseil |
| 6. | Bibliothèques | : | L'ensemble du conseil |
| 7. | Aménagement et urbanisme | : | L'ensemble du conseil |
| 8. | Finances | : | L'ensemble du conseil |
| 9. | Protection civile et assistance | : | Éric Descheneaux, Maire
Steeve Desmarais
Jimmy Descôteaux (Substitut) |
| 10. | Centre communautaire | : | L'ensemble du conseil |
| 11. | Le personnel | : | L'ensemble du conseil |
| 12. | Comité des ressources humaines | : | Michel Bélisle
Steeve Desmarais
Jimmy Descôteaux |

Chacun des membres du conseil acceptant leurs nominations respectives séance tenante, entendu que monsieur le maire est toujours d'office membre de chacun des comités.

De plus, toujours sous la même proposition, il est unanimement résolu par le conseil de nommer comme délégué au sein des organismes auxquels la municipalité adhère les personnes suivantes, le tout en remplacement de toutes nominations antérieures ;

- | | | | |
|-----|-------------------|---|--|
| 13. | O.M.H.P. | : | Michel Bélisle
Ginette Nadeau (substitut) |
| 14. | C.R.S.B.P. | : | Nathalie Traversy (Répondant)
Chantal Bellamy
(Coordonnatrice Pierreville)
Ginette Nadeau |

15. **Bougie bus** : Marie-Pier Guévin-Michaud
16. **Régie I.A.E.P. du Bas-St-François** : Steeve Desmarais
Jimmy Descôteaux
Nathalie Traversy (Substitut)
17. **Régie G.M.R. du Bas-St-François** : Michel Bélisle
Jimmy Descôteaux (Substitut)
18. **Régie d'incendie Pierreville
St-François-du-Lac** : Ginette Nadeau
Marie-Pier Guévin-Michaud
19. **Bouées** : L'ensemble du conseil
20. **Vélo sur la rivière** : Steeve Desmarais
Marie-Pier Guévin-Michaud
21. **Comité consultatif d'urbanisme (CCU) :**
Membres d'office
Éric Descheneaux, Maire
Steeve Desmarais
Nathalie Traversy
Lyne Boisvert, directrice générale, CPA — CGA
- Citoyens (nes) de la municipalité*
Nicole Beaulac
Serge Gauthier
Maurice Vidal

Chacun des membres du conseil accepte leurs délégations respectives séance tenante.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

10. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2019 de la Municipalité de Pierreville

2020-11-421

Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 pour la Municipalité de Pierreville sont déposés à la table du conseil par Madame Lyne Boisvert, directrice générale, tels que préparés par la firme Groupe RDL.

Le rapport financier démontre un déficit de fonctionnement de l'exercice de 475 533 \$.

L'excédent de fonctionnements non affecté cumulé au 31 décembre 2019 de la municipalité est de 1 212 246 \$, tandis que l'excédent de fonctionnements affecté de la municipalité est de 1 455 755 \$. Il n'y a aucun financement des investissements en cours.

11. VENTES POUR TAXES IMPAYÉES – Autorisation de transmission des dossiers à la MRC de Nicolet-Yamaska

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de transmettre à la MRC de Nicolet-Yamaska tous les dossiers des propriétés montrant un solde à payer à notre Municipalité et/ou à la Commission scolaire La Riveraine pour l'année 2019 ;

CONSIDÉRANT QU'un état de compte a été transmis à chacun des propriétaires concernés ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la liste établie par la commis-comptable de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-11-422

Il est proposé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale, madame Lyne Boisvert, à procéder à l'envoi à la MRC de Nicolet-Yamaska, des dossiers montrant un solde à payer à notre Municipalité pour l'année 2019 en date du 31 décembre 2020.

12. VENTES POUR TAXES IMPAYÉES – Désignation

CONSIDÉRANT QUE lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale sont mis en vente par défaut de paiement de taxes municipales ou scolaires, la Municipalité peut renchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise du maire ou d'une autre personne, sans être tenue de payer immédiatement le montant de l'adjudication, sur l'autorisation seulement du conseil ;

CONSIDÉRANT QUE l'enchère de la Municipalité ne doit pas dépasser le montant des taxes, en capital, intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-11-423

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de désigner le maire, monsieur Éric Descheneaux, ou en son absence le maire suppléant et la directrice générale, madame Lyne Boisvert, à agir pour et au nom de la Municipalité de Pierreville, au moment de la vente pour non-paiement de taxes à la MRC de Nicolet-Yamaska, qui aura normalement lieu le 14 avril à 10 h, si les consignes sanitaires le permettent à cette date, à la salle du conseil des maires de la MRC Nicolet-Yamaska, situé au 257-1, rue Mgr Courchesne à Nicolet.

13. AFFECTATION DES SURPLUS ACCUMULÉS – En date du 31 décembre 2019

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à une affectation des surplus accumulés affectés au 31 décembre 2019, afin de réserver des sommes taxées en trop durant la même année, dans les secteurs Notre-Dame, Saint-Thomas et Pierreville ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-11-424

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une affectation de surplus accumulé au 31 décembre 2019 pour un total de 43 894 \$ représentant un total de 26 995 \$ pour le secteur Pierreville et une somme de 16 899 \$ pour le secteur Notre-Dame dans les postes suivants :

<i>Surplus affecté – Eaux usées et égouts – Secteur Notre-Dame</i>	<i>16 899,00 \$</i>
<i>Surplus affecté – Égouts – Secteur Pierreville</i>	<i>9 962,00 \$</i>
<i>Surplus affecté – Assainissement – Secteur Pierreville</i>	<i>16 460,00 \$</i>
<i>Surplus affecté – Rue Maurault – Secteur Pierreville</i>	<i>573,00 \$</i>

14. AFFECTATION DES SURPLUS ACCUMULÉS – Diminution de surplus accumulés

CONSIDÉRANT QUE du travail approfondi a été effectué dans les divers surplus accumulés affectés de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE des redressements des surplus accumulés affectés sont à faire depuis 2015 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à une affectation des surplus accumulés affectés au 31 décembre 2019, afin de diminuer lesdits surplus de ces redressements ;

2020-11-425

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de diminuer le surplus accumulé affecté de l'égout secteur Pierreville pour une somme de 18 614,92 \$ qui est représenté par l'achat en 2015 d'un enregistreur de débordements pour la somme de 10 571,70 \$, de l'achat d'un contrôleur Multiranger sonde pour la somme de 6 561,72 \$ et de l'achat en 2018 d'un détecteur de gaz pour la somme de 1 481,50 \$;

DE PLUS, le surplus accumulé affecté des eaux usées et égouts du secteur Notre-Dame devra être diminué de 857,21 \$, puisqu'en 2017 des dépenses d'immobilisation relative à l'usine d'Épuration des eaux usées du secteur Notre-Dame avaient été effectuées.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

15. RÉGIE D'INCENDIE DE PIERREVILLE/SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC – Approbation du budget 2021

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'incendie de Pierreville/Saint-François-du-Lac a déposé, le 26 septembre 2020, ses prévisions budgétaires pour l'année 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres de ce conseil ont pris connaissance du document déposé ;

2020-11-426

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les prévisions budgétaires 2021 de la Régie d'incendie de Pierreville/Saint-François-du-Lac de ± 514 131 \$;

QUE la quote-part de la Municipalité soit de ± 103 456 \$, payable en quatre (4) versements de ± 25 864 \$, cette somme représente un montant de 47,20 \$ par résident.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Quote-part – Régie incendie » 02 220 03 951

16. SERVICES INCENDIES – Annulation de facturation d'un citoyen

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu, le 17 août 2020, une facture de la Régie d'incendie de Pierreville et Saint-François-du-Lac pour une intervention pour une alarme incendie non fondée au coût de 1 841,88 \$;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 158 du règlement no. 200-2020 de la Municipalité ; « *La municipalité est autorisée à réclamer de tout utilisateur d'un système d'alarme les frais engagés par elle en cas de défektivité ou d'un mauvais fonctionnement d'un système d'alarme, dont notamment les frais encourus aux fins de pénétrer dans un immeuble conformément au chapitre 8.* »

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a refacturé au propriétaire de la résidence touchée les frais engendrés par l'intervention du service d'incendie en se basant sur ledit règlement ;

CONSIDÉRANT QUE le citoyen en question a contesté la facturation, les élus ont pris la décision de ne pas lui faire payer sa facture ;

CONSIDÉRANT QUE le citoyen en était à sa première infraction ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-11-427

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'annulation de la facture no. 202016755 d'un montant de 1 847,88 \$ dans le système de gestion de comptabilité.

SÉCURITÉ CIVILE

17. GLISSEMENT DE TERRAIN NO. 1 – Autorisation de paiement à monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marc-André Harnois, ingénieur à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a été mandaté dans le dossier des travaux de stabilisation du premier glissement de terrain sur le rang de l'Île ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu, en date du 21 octobre 2020, la facture pour les honoraires du service de génie de la FQM se détaillant ainsi :

Monsieur Marc-André Harnois au tarif horaire de 95,16 \$ pour un total de 4 heures de travail ;

Monsieur Mathieu Gingras au tarif horaire de 80,60 \$ pour un total de 3 heures de travail ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-11-428

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*
Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des honoraires du service de génie de la FQM, pour une somme de ± 622,44 \$ (taxes en sus) pour le soutien technique et la gestion de projet, dans le cadre des travaux de stabilisation du premier glissement de terrain sur le rang de l'Île.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Glissement de terrain – Rang de l'île » 03 310 00 004

VOIRIE MUNICIPALE

18. PLAN D'INTERVENTION – Autorisation de paiement à la firme Avizo Experts-conseils

CONSIDÉRANT QUE la firme Avizo Experts-conseils a été mandatée afin de procéder à la compilation et l'intégration des données ainsi qu'à l'analyse des indicateurs dans le but d'élaborer le plan d'intervention de la Municipalité par le biais de la résolution no. 2019-09-299 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une première facture en date du 30 octobre 2020 ;

2020-11-429

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture d'une somme de ± 7 700 \$ (taxes en sus) à la firme Avizo Experts-conseils.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Plan d'intervention ND » 02 414 00 445 et « Plan d'intervention Pville » 02 414 10 446

HYGIÈNE DU MILIEU

19. COURS D'EAU LÉVESQUE – Demande d'entretien à la MRC Nicolet-Yamaska

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande d'entretien du cours d'eau Lévesque à Pierreville, numéro de lot touché par les travaux, 5 744 897, le 14 octobre 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE les cours d'eau verbalisés sont sous la juridiction de la MRC Nicolet-Yamaska au 257-1, rue de Monseigneur-Courchesne à Nicolet ;

2020-11-430

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la demande d'entretien du cours d'eau Lévesque et de la transmettre à la MRC de Nicolet-Yamaska.

20. MISE À NIVEAU DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES – Secteur Notre-Dame – Autorisation de paiement à monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mandaté monsieur Marc-André Harnois, ingénieur à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), par le biais de la résolution no. 2018-01-007 pour la gestion du projet de la mise aux normes de la station d'épuration des eaux usées du secteur Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la facture des honoraires professionnels de monsieur Harnois et son service pour la gestion du projet et le soutien technique en date du 21 octobre 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE cette facture représente 3,25 heures de travail sur le projet au tarif horaire de 95,16 \$;

2020-11-431

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture de la FQM, pour le temps travaillé de monsieur Marc-André Harnois et son service de génie aux tarifs mentionnés ci-haut, pour une somme de ± 309,27 \$ (taxes en sus) ;

QUE cette somme sera déboursée par les résidents qui sont connectés à la station d'épuration des eaux usées du secteur Notre-Dame.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Station d'épuration secteur ND » 03 310 00 009

21. ADOPTION DE RÈGLEMENT – Règlement no. 213-2020 modifiant l'article 23 du règlement no. 191-2019 concernant la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Municipalité de Pierreville

CONSIDÉRANT QU'afin de régler la quantité de gros rebuts permis lors de ces collectes spéciales, des modifications à l'article 23 du règlement no. 191-2019, concernant la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Municipalité de Pierreville doivent être apportées ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance extraordinaire du 4 novembre 2020 ;

2020-11-432
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*
Appuyé par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le règlement no. 213-2020 modifiant l'article 23 du règlement no. 191-2019 concernant la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Municipalité de Pierreville.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun élément à ce point

AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun élément à ce point

LOISIRS ET CULTURE

22. GESTION DES BOUÉES – Autorisation de paiement pour le retrait des bouées

CONSIDÉRANT QUE la saison estivale est terminée, l'entreprise mandatée pour la gestion des bouées, Excavation des Îles, ayant procédé au retrait des bouées sur la rivière Saint-François, la Municipalité doit maintenant payer ce service ;

2020-11-433
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture au coût de ± 4 517,58 \$ (taxes en sus) à l'entreprise Excavation des îles pour le retrait des bouées sur la rivière Saint-François ;

QUE cette facture sera payée selon le prorata entre la Municipalité de Pierreville, Saint-François-du-Lac, et la communauté d'Odanak.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Bouée » 02 701 41 990

23. PATINOIRE – Publication d'offre d'emploi – Préposé à l'entretien

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville désire embaucher des personnes pour l'entretien de la patinoire au service de la population dans le secteur de Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT QUE pour se faire, la Municipalité doit afficher le poste disponible afin de procéder à des entrevues d'embauches le 7 décembre 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE les personnes embauchées débiteront lorsque les conditions météorologiques seront favorables à la création des patinoires et selon les recommandations de la santé publique concernant la pandémie de la COVID-19 ;

CONSIDÉRANT QU'au minimum une personne sera embauchée ;

CONSIDÉRANT QUE ce poste s'adresse à toutes les catégories d'âges dans la population ;

2020-11-434
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à la publication de l'offre d'emploi de préposé à l'entretien de la patinoire pour le secteur de Notre-Dame dans la prochaine parution du journal *Le Pierrepont*, soit le 10 novembre 2020, sur le site Internet, ainsi que la page Facebook de la Municipalité.

DE mandater madame Lyne Boisvert, directrice générale, afin de procéder à l'embauche du candidat recommandé par la personne ayant procédé aux entrevues d'embauches.

24. CENTRE COMMUNAUTAIRE – Projet de rénovation phase 2 – Autorisation de paiement à monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités

CONSIDÉRANT QUE le service de génie de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a été mandaté dans le projet de rénovation du centre communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu, en date du 21 octobre 2020, la facture pour les honoraires du service de génie de la FQM se détaillant ainsi :

→ *Monsieur Marc-André Harnois pour la gestion du projet au tarif horaire de 95,16 \$ pour un total de 4 heures de travail ;*

→ *Monsieur Jean-Pierre Dufour pour l'orientation des besoins au tarif horaire de 95,16 \$ pour un total d'une heure de travail ;*

2020-11-435
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture du service de génie de la FQM pour une somme de ± 475,80 \$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Travaux rénovation – Ctre communautaire » 03 310 00 014

25. DÉCORATIONS DE NOËL LUMINEUSES – Mandater Spec-Tech

CONSIDÉRANT QUE la période des fêtes arrive à grands pas, les élus désirent enjoliver la municipalité avec des décorations lumineuses afin de mettre de la joie dans le cœur des citoyens en ces temps difficiles ;

CONSIDÉRANT QUE pour décorer la façade du bâtiment de l'Hôtel de Ville, il y aura deux spots à la lumière DEL de couleur avec deux projecteurs de points blancs en mouvement comme des flocons qui se

promènent sur la façade, en plus de recouvrir les deux arbres devant le bâtiment avec des couverts de tube à la lumière DEL Météor blanc ;

CONSIDÉRANT QUE sur la façade de l'église du secteur Notre-Dame, les éclairages seront les mêmes que ceux qui seront projetés sur le bâtiment de l'Hôtel de ville, soit des projections de points blancs en mouvement comme des flocons qui se promènent sur la façade ;

CONSIDÉRANT QUE dans le parc près du pont, sur la route 132, il y aura des projections de millions de pixels laser multicolores en mouvement, concentrés sur l'arbre géant au centre du parc, l'effet de lumière se fera ressentir dans tous le parc ;

CONSIDÉRANT QU'il y aura aussi trois projecteurs robotisés installés sur le toit du Marché Métro et de la pharmacie afin de projeter des étoiles, des dessins et de la couleur en mouvement de chorégraphie programmés par un technicien ;

CONSIDÉRANT QUE tout cet éclairage et ces effets lumineux seront installés pour une période d'un mois, soit du 5 décembre 2020 au 5 janvier 2021 ;

2020-11-436

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*

Appuyée par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la location et l'installation de décorations lumineuses pour le temps des fêtes pour une somme de ± 3 205 \$ (taxes en sus) à l'entreprise Spec-Tech ;

QUE cette somme se divise de la façon suivante :

<i>Hôtel de ville</i>	± 720 \$ (taxes en sus)
<i>Église secteur Notre-Dame</i>	± 455 \$ (taxes en sus)
<i>Parc près du pont</i>	± 800 \$ (taxes en sus)
<i>Métro, pharmacie</i>	± 1 230 \$ (taxes en sus)

QUE ces montants incluent les techniciens pour l'installation, la programmation et le démontage des décorations lumineuses ;

QUE la Municipalité est responsable en cas de vol ou de vandalisme sur les équipements.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention comité des loisirs » 02 701 92 990

26. RÉSEAU BIBLIO – Réinscription annuelle des membres

CONSIDÉRANT QUE chaque année, nous devons réinscrire les deux (2) représentants officiels de la Municipalité ;

2020-11-437

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*

Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de renommer la conseillère municipale, madame Nathalie Traversy, ainsi que la responsable de la bibliothèque J.L. Précourt, madame Chantal Bellamy en tant que représentantes de notre Municipalité auprès de Réseau biblio.

27. AFFAIRES DIVERSES

Aucun élément n'ayant été ajouté, nous poursuivons l'assemblée.

28. DOCUMENTS DÉPOSÉS

1. **ENVIRONOR** – Rapport de suivi – visite du 21 octobre 2020 ;
2. **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS-SAINT-FRANÇOIS** – Rapports mensuels du traitement du compost et du traitement des déchets du mois de septembre 2020 ;

29. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Nathalie Traversy, Ginette Nadeau et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs Jimmy Descôteaux et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, Éric Descheneaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

30. PÉRIODE DE QUESTIONS

CONSIDÉRANT QUE cette séance est à huis clos due à la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19), il n'y a aucune période de questions.

31. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-11-438

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 20 h 47.

Éric Descheneaux
Maire

Lyne Boisvert, CPA, CGA
Directrice générale/Secrétaire-trésorière